

Le souffle c'est la vie !

**PIONNIER DE LA LUTTE
CONTRE LES MALADIES RESPIRATOIRES
« LE SOUFFLE C'EST LA VIE ! »**

Le Comité National contre les Maladies Respiratoires est une association loi 1901, créée en 1916 par Léon Bourgeois (Prix Nobel de la Paix en 1920), pour soigner les « Poilus » gazés dans les tranchées, reconnue d'utilité publique dès sa création. Son histoire s'est longtemps confondue avec celle de la Tuberculose, mais l'association a su évoluer avec les priorités de santé publique.

Le C.N.M.R. est entièrement indépendant et fonctionne exclusivement grâce à la générosité de nombreux donateurs.

Son activité s'organise quotidiennement autour de 3 axes de travail majeurs, relayée par un réseau dynamique de Comités Départementaux contre les Maladies Respiratoires

AIDE SOCIALE AUX MALADES RESPIRATOIRES

- Faire face aux besoins immédiats, répondre aux situations d'urgence et en attente d'une prise en charge régulière...
- Soit avec l'aide des travailleurs sociaux soit avec l'aide d'autres structures associatives, le C.N.M.R. et les Comités Départementaux interviennent par le biais d'un soutien financier auprès des personnes qui souffrent de maladies respiratoires, trop souvent confrontées à des situations de précarité.

SOUTIEN A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN PNEUMOLOGIE

- Depuis 1970, plus de 200 travaux de recherche médicale en Pneumologie ont pu être financés par le C.N.M.R, grâce au soutien de ses donateurs, dont l'industrie pharmaceutique, pour un montant de plus de 6 millions d'euros.
- Depuis 1994, le Conseil Scientifique a choisi de privilégier la recherche clinique, traditionnellement le parent pauvre de la recherche médicale, permettant un bénéfice rapide et direct pour les malades.

INFORMATION ET PREVENTION

Prévention et éducation auprès des jeunes.

- Avec une action majeure : la Campagne du Timbre, qui chaque année depuis 1925, permet à la fois de sensibiliser les jeunes et de collecter des fonds. Depuis 5 ans, la Campagne du Timbre met l'accent sur l'importance de préserver son souffle et de lutter contre le tabagisme.
- Un programme « Objectif Ecole sans Tabac » piloté par les Comités Départementaux et destiné à assurer l'application de la loi Evin dans les établissements scolaires.

Information et éducation du grand public et des patients

- La participation à des Journées Mondiales de sensibilisation en particulier : Journée Mondiale de la Tuberculose, Journée Mondiale de l'Asthme, Journée Mondiale sans Tabac, Journée Mondiale de lutte contre la B.P.C.O
- L'édition de brochures grand public et patients.
- La mise en place des C.E.R (Centre d'Éducation Respiratoire) pilotés par les Comités Départementaux pour les patients asthmatiques et les insuffisants respiratoires.
- La prise en charge de centres de sevrage tabagique.

Pour plus d'informations :
www.lesouffle.org
contact@lesouffle.org